

Réf: Dossier N° 026872

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSPORT IVOIRE PLUS » en abrégé « TI+ »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 137,ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 09/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT IVOIRE PLUS » en abrégé

« TI+ »

Objet :

- TRANSPORT DE TOUT TYPE DE MARCHANDISES
- TRANSPORT DE BIENS ET PERSONNES
- LOCATION DES VEHICULES
- MISE A DISPOSITION DE CHAUFFEUR
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE,lot 137,ilot 10

Dirigeant(s) : M ZAMAN SAKY ERIC JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03169 du 16/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21450/GTCA/RC/2021 du 16/08/2021

